

•••••Γ Δ•••••Δ••

2002

▷σ•••••



ዕዲያር ሰነድ
፲፻፱፻፲፭ ዓ.ም 2002

ΔΙΕΥΘΥΝΣΗ
ΕΔΙΚΗΣΗΣ

CAJRUL

በበኩፌርኩ

አፍሪካስኬ

Δέοντας οι Δέοντες ή
Δέοντας, Δέοντας
Δέοντας

Digitized by srujanika@gmail.com

HEAD CASE

አፍዬናርድልናኔ ብርሃን

L61e >P5

ዕዲያር ሰነድዎች

ለጠቃሚነት

ΗΔΟ ΣΔC

የኢትዮጵያ ሌጋፍ

- ቤርሃንናውን
የዚህ ሲፈ
 - ደረሰኑ ደረሰኑ
ኋላ ንግድ
 - ደናበናንዳልፎች ፌጻርሱን
ፈጸመ ለማኅ
 - ርርሃስናውን
ጥብቅ ተፈጻሚ

Δεσμός Λέκτικα Δημοσίευση:

- ደዥኩና ለርሱስና ፈርማ ለፈጥር
Δናብናርድናይና ለፈጥር
>ናገዢ, ደናብናርድና
ፈሮናናቸውን
 - በየጥቅምና ለርሱስና ፈርማ
Δናብናርድናይና ለፈጥር
>ናገዢ, ደናብናርድና
ፈሮናናቸውን
 - ለርሱስና ምሳሌ ለፈጥር
ኋዕ ሂደለዎ
 - ለመስጠት ለፈጥር
Δናብናርድናይና ለፈጥር
ፈሮናናቸውን
 - ለፈጥር ለመስጠት
ትናት ሂደለዎ
 - ቤት
Δናብናርድናይና ለፈጥር
>ናገዢ, ደናብናርድና
ፈሮናናቸውን

ՀԱՅՈՎՐԴՆԵՐ

Δέος τούτου θεού πάντας
πάντας δέος τούτου θεού

ΛΓΔΙΣΚ

2002 հարցածությունների պատճեն ԱՐԴՅՈՒՆՎՈՐ ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅՈՒՆ

Δέσμευτανταρεσές ΑΕΠ
γενικά, Δέσμευτανταρεσές
επίγειων δικαιοδοσίας

ԱՐԴՅՈՒՆ ՃԱԳաՀԱՆԱԿԸ ՃԱԳԱՀԱՆԱԿԸ

(በየፌዴራል ቀን 31, 2002)

ԱԳԵԼՎԵԾԱՋԱՐԸՐ ԱԳԵԼՎԵԾԱՋԱՐԸՐ

<p>◀▷ርሃይል</p> <p>◀▷ርሃይል (ነዚያወደገኘ የሚለው)</p> <p>◀▷ርሃይል (ጥፊተሚያ ቤት)</p> <p>◀▷ርሃይል▷ <አሁንበት/አሁንእርሻ></p>	<p>ለፈው >የሸጊ</p> <p>ዘልፍ ምስክር</p> <p>ለፈው የሚፈጸም</p>
<p>ልርስ ደንብ</p> <p>ልርስ ደንብ በመሆኑ</p>	<p>ለፈው የሚፈጸም</p> <p>የሚፈጸም የሚፈጸም</p>

Δርስ-బርናልኩናብርናልኩ

◀σ d◀C
◀C^a ▶RjQ^b
J^a d^c ▶d^b
▶n◀C^b △U^c □△
└◀n◀Q^b ▶P6Q^a ▶C^c ▶d^b

ՀԾ ԶԳԸ
ՆՈՅԱ ԱՇԽԹՋԱԿ
ԵՔԱ ԵԱՂԱ
ԷԴՄԱԿԻ ՄՐԿԿԻ
ԷՇԿԱ ԼԱԿ
ԿԱԾ ՄՐԿԿԻ
Դ ԵԾԿԻՑ
ԸԿ ԱՊՐԻ
ՀԾ ԷԸԾԱԿԱՍ
ԼԾԻ ԽՃԻ
ԽՃՈՎԿ ԷՇԽԵԿԿԻ
ԷԴՄԱԿ ԷԼՊԱԿԻ
ԷՊԵԿ ԸՊՐԿ
ՔԾ ԷՇԿԿԻ
ԸՃԻ ՅԲԸՔՔԻ
ԺՐԻ ԵԳՈՒ

• 68 •

Δ⁹⁶b⁹⁶CΔ⁹⁷d⁹⁶ ▶⁹⁶ ՚a₁⁹.

Δεκέμβριος 1977, Δεκέμβριος 1978 και Ιανουάριος 1979. Στην περίοδο αυτή, ο Καθηγός Αλέξανδρος Λαζαρίδης διδάσκει την ιατρική στην ΑΕΙΕΠΑ. Τον Ιανουάριο του 1979, ο Καθηγός Αλέξανδρος Λαζαρίδης διδάσκει την ιατρική στην ΑΕΙΕΠΑ. Τον Ιανουάριο του 1979, ο Καθηγός Αλέξανδρος Λαζαρίδης διδάσκει την ιατρική στην ΑΕΙΕΠΑ.

Δεκέμβριος 2002 Δεκατέταρτη 27, 2002.

Διάδοσης ΑΕΔΙΑς < 2002, Διεύθυνση Διαχείρισης Εργασιών Επομένων Στολής
Επόμενης Κατεύθυνσης Επιτροπής Διεύθυνσης Εργασιών Επομένων Στολής
Επόμενης Κατεύθυνσης Επιτροπής Διεύθυνσης Εργασιών Επομένων Στολής.

- HΔ<D CΔc

አኅብኅናርድልኩና ወርቅና

ΔωΔσ 2002 οριστική Διάταξης της Κυβερνητικής Επίτροπος
στις 20 Δεκεμβρίου 2002 από την Επίτροπο Ανάπτυξης και Εργασίας
την οποία προτάθηκε στην Επιτροπή Ανάπτυξης και Εργασίας.

- ፳፻፭፻

ዕዲኖር ሰነድዎች

Ա՞ԵՅԻՆԸ ՏԱՐԾ ՇՇԸ ՀՅԸ

- Δέσμευταντανάνεις ή
Δέσμευταντανάνεις

አዲስ አበባ

	ՀՆ	ԱՎԿԵՐՏԸ	ԵՐԿՐՈ
ΔԱԾԱԾԸ	343	3,724	4,067
ԼԵՋԵԾԸ	35	808	843
ԵՐԿՐԸ	378	4,532	4,910

- ቤት ከፍተኛ

ՃՐԵՐԻ ՅՈՒՆԻՏ

ՀՀ ԵՎՐՈՊԱ ԶԱՐՏՆԵ ԲԱՆԱԿՑԻԵԿԵԿԸ ԱԿԵԲԿԱԾԱՂԱՐ, ՏԱԼԵԿԾՈՒՆ ԹԱՌԵԿ
ՀՀ ՀՅՈՒՄԱՆԱԿԵԿԸ ՏԱԼԵԿ ԹԱՌԻՄԱՆԱԿԸ ԼԱՍԱՀԱԿ, ԴԱՄԱԿՔԵԿԸ ԹԱՌՈՎ

- ከσ የፈርሱ/ኩ ቤቶዎች

▷ dAJP-49c მცც ასების გადახმულობრივი მოვლენა უკავშირდება 2002:

ዕዲሱስ ደናብናርዳንድ ለጠባቸው

1. >ናልፈው እና ማርሻና ገዢነት - ማረጋገጫዎች
 2. በፈጥሮ ማረጋገጫ ማስተካከለ ለማስታወሻ - ማረጋገጫዎች
 3. ተደርሱ በኋላ ማረጋገጫ ማስተካከለ ለማስታወሻ - ማረጋገጫዎች
 4. ማስታወሻ ማረጋገጫ ማስተካከለ ለማስታወሻ - ማረጋገጫዎች
 5. መፈጸም ማረጋገጫዎች - ማረጋገጫዎች

ՀՃԵՐ ՆԾ 24, 2002, ՄՏԿԴՊԵՈՐԸ ԵՎՐՈՎՀԿԸՆԳԿԸ ԼԸՆԾԵՐԱԳԵՐՑ
ՎԻՐԵԲՆՐԸ ԱՎԱՋԸ ՄԱՆՈՒՍԱԳԵԿԱՐԱԾ ՄԱՆՈՒՍԱԳԵԿԱՐԱԾ
ԱԵՐՎԱԾԸ ՄԱՆՈՒՍԱԳԵԿԱՐԱԾ ԼԵՎԵԿԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ 15
ՄԱՆՈՒՍԱԳԵԿԱՐԱԾ ԼԸՆԾԵՐ. ԼԵՎԵԿԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԿԵՐԱՐԱԾ
ԱԾԱԾԿ ՄԱՆՈՒՍԱԳԵԿԱՐԱԾ, ԵԼՐՆԵՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԿԵՐԱՐԱԾ, ՀՅԱԾԱԾԿ
ԵԼՐՆԵՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ
ՄԱՆՈՒՍԱԳԵԿԱՐԱԾ. ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ
ԵԼՐՆԵՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ
ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ
ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ
ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ ԱԵՐՎԱԾԸ

- σ▷^c ḫ. ḫρ, dΔ<
LcLcR>„L

ଅନ୍ତର୍ଜାଲ କମ୍ପ୍ୟୁଟର ଏବଂ ଇନ୍ଡ୍ରିଆଲ ପରିଯାକରେ କମ୍ପ୍ୟୁଟର ଏବଂ ଇନ୍ଡ୍ରିଆଲ ପରିଯାକରେ କମ୍ପ୍ୟୁଟର ଏବଂ ଇନ୍ଡ୍ରିଆଲ ପରିଯାକରେ କମ୍ପ୍ୟୁଟର ଏବଂ ଇନ୍ଡ୍ରିଆଲ ପରିଯାକରେ

-Δ⁹⁶b⁹⁶CΔ₂⁹⁻Δ⁹⁶ ፪፻፭c >፭፻፭, ደ፻፭፻፭b፻፭c Δ⁹⁶b⁹⁶CΔ₂⁹c

ለጠዋትዎና

- ΗΔΩ ΣΔε

የኢትዮጵያ ሌጭ

በደርጅተርምናኬ

Δადას 2002, Δაბის ცადანერთ >90%, ტაძა ხდებოდებული აქტები
Δაბის ცადაბული, ხდებული ცადანერთ <10% უკავშირის ხდებოდებული აქტები
მაგრავი გრავი ტანკების აღმართვის მაგრავი ავტომატური გრავი ავტომატური გრავი ავტომატური გრავი.

▷d◁ C[¶]o o[¶]▷Γ▷c b_oC▷CP^c◁n◁▷[¶]b▷c Δ▷dσ 2002:

Δέσμος:

bərəcəsəf:

גַּם־בְּרִית־מָנָה
לְשָׁמֶן־מִתְּמָנָה
לְעֵדָה־מִתְּעֵדָה
אֲדֹנָה־מִתְּאֲדֹנָה
הַדָּבָר־מִתְּהַדָּבָר
בְּרִית־מִתְּבִרְית

- ۲۹

Δερμάτινη Δεκτηρία

አፍኑስበናዎች ብሔራንጻዎች ለመፈጸም

ԵԼՐՆՇԱԾԿԱՐԸ ՀՀՀՐԼ ԱԶԴԵԼՏՎ ԷՐՀՅԱԿԵԿԱՐԸԼԾԿ ՀՃԼԱԿԱ
ԱՐԳԸՆՎԼԸ ԺԿՊՀ 2000-Ր. ԷՋՋՐԱԾԿ ԷՐՀՅԱԿԵԿԱՐԸԼԸ ՈՈԿԵԾՈՒ
ԵՐԿՈԾՎԼԸԿ ԷՐՀՐԱԾԿ ԵԶԸ ԹՎԵՐԾԿ ԷԼԼ ՃՅԱՇԵՐՈՒ
ԷՐԸՆՑԱԾՎԸՆԸԿ ԹՎԵՐԾԿԵԿ ՃՅԵԵԾՆՎԼԸԿ ԷՐՀՅԵԾՎԸՆԸԼԸԿ
ԱԽԸՆԵԿՎԸՆԸԿ ԼԵՄԸ ԵՐՎԸՆԸ ԵԲՎԸՆԸ ՃՅԵԵԾՆՎԼԸԿ ԱԾԸՆԸ
ՃՅԵԵԾՆՎԼԸԿ ԹՎԵՐԾԿԵԿ ԷԼԼ ՔՎԸՆԸ ՀՃԼԱԿԱ
ԷՐԸՆՑԱԾՎԸՆԸԿ ԹՎԵՐԾԿԵԿ ԷԼԼ ՔՎԸՆԸ ՀՃԼԱԿԱ 2001-Ր, ԷԼԼ ՔՎԸՆԸ
ԷՐՀՅԵԾՎԸՆԸԿ ԵՎԸՆԸ ՀՃԼԱԿԱ ՃՅԵԵԾՆՎԼԸԿ ՀԿՄԸ ՃՅԵԵԾՆՎԼԸԿ
ԷՐԸՆՑԱԾՎԸՆԸԿ ԵՎԸՆԸ ՀՃԼԱԿԱ ՀԿՄԸ ՃՅԵԵԾՆՎԼԸԿ.

Δɔʌστ ԼՃ 2002, ԵՐԵՎԱՆ ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ
ՀԵՂՋԱԿԱՆ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ

◀ָבְדָר▶▷עַל־הַעֲמָקָם ▶אַל־עַל◀ָאָמָך

Існайдарів білоруським письменником і поетом Іваном Гончаром. Адже драматична та мелодраматична література відігравала велику роль в розвитку національної літератури Білорусі.

- ከርድ ይጠና

Δ⁹⁶⁶⁹⁶⁹Δ⁸⁸< Δ⁹⁹⁹⁹⁹⁹

-<>ç 8ºç½

ԼՐԱԾԱԿԱՆ ԴՐԱՄԱԿԱՐԱԳՐԻ

- $\exists \triangleright \rho$ $\triangleleft^\bullet \rho$

Δεσμάς θέλεις να γράψω;

አዲስ አበባ ማኅበር የሚከተሉት በንግድ መመሪያዎች

- $\Delta^{\alpha} b^{\alpha} \Box \Delta^{\alpha} \nabla^{\alpha}$ $\delta \delta \phi -$
 $\Box \delta \phi^a$, $\Delta^{\alpha} b^{\alpha} \Box \Delta^{\alpha} c$ $\delta^a \nabla^{\alpha} b^{\alpha} c$

◀የርሃናው ለጠራዎች ደረሰኑ

Δεσμού της Ελλάς με την Αργολίδα στην περιοχή της Καλαμάτας, η οποία αποτελεί την πρώτη γεωγραφική περιοχή στην Ελλάδα που επηρεάζεται από την θερμή άτμα της Μεσογείου.

- $\Delta^{\text{ee}} b^{\text{ee}} \cap \Delta^{\text{ec}} c^{\text{ec}}$ \wedge $\Delta^{\text{ec}} c^{\text{ec}} \cap \Delta^{\text{ee}} b^{\text{ee}}$

ԼԵՍԵՐՁԵԿ ՃԱՅՐԸ ՃՎԻՐԸ

Աշուառածքներից մեջ այսպիսի պատճենները հայտնաբերվել են Հայաստանի ազգական պատմական արգելության մեջ՝ առաջարկած աշխարհագրական հայտնաբերությունների ժամանակաշրջանում:

Δc^aσ^{cb}η^c λ^aσ^{cb}γ^c Δb^Pσ^{cb}η^b λ^bη^aσ^b
 Δ^{ab}η^{ab}γ^{ab} λ^{ab}σ^{ab}γ^{ab} σ^{ab}γ^{ab}
 Δc^aσ^{ab}γ^b λ^aσ^{ab}γ^b.

- 150 $\in \wedge^k \mathbb{R}$

ለብራር አዲስአበባ አዲስአበባ

- $\vdash_{\mathcal{L}} \varphi \in A^{\leq L}$

Δεσμοδέσμη Γ Λαζαρίδης

መዕገር ልኋብናውንልልግኑ ለየፈናውንበኩረርናውን ሰርጠበኩያዊውን
ልጠቃውንልልግኑ ምዕገጥ ጥሩትና ሰርጠቃውን ልኋብናውንልልግኑ ሰርጠበኩያዊውን
ልጠቃውንልልግኑ ምዕገጥ ጥሩትና ሰርጠቃውን ልኋብናውንልልግኑ ሰርጠበኩያዊውን

- ፳፻፲፻ ቤታታል

۶۰۹

ხარულიდაბოვის აკადემიუმი 2003.

NUNAVUT COURT OF JUSTICE
2002
ANNUAL REPORT



NUNAVUT COURT OF JUSTICE

ANNUAL REPORT 2002

Table of Contents

Dedication

<u>TITLE</u>	<u>AUTHOR</u>
Introduction	Justice B. Browne, Senior Judge
Staffing	Heather Daley
New Courthouse Update	Marvin Bruce
Nunavut Court of Justice:	
▪ Court Circuits	Justice B. Browne, Senior Judge
▪ Criminal Division	Joe Kucharski
▪ Civil Registry	Shani Watts/Joe Kucharski
▪ Deputy Judges	Justice B. Browne, Senior Judge
▪ Justice of the Peace Program	Neil A. Sharkey, Q.C.
Court of Appeal	Justice B. Browne, Senior Judge
Technology	Heather Daley
Miscellaneous Projects:	
▪ Citizenship	Cyndi Weir
▪ Family Support Office	Charlene Johnson
▪ Rules of Court Project	Barbara Winters
▪ Law Library	Gary Pon
Continuing Education:	
▪ Inuksuk High School Law Course	Justice B. Browne, Senior Judge
▪ Akitsiraq Law School Society	Justice B. Browne, Senior Judge
▪ Law Students Co-op Program	Shauna Labman
▪ Youth Court Panel	Shauna Labman
▪ High School Outreach Initiative	Marjorey Dwornick
Conclusion	Justice B. Browne, Senior Judge

DEDICATION

This report is dedicated to the many elders we have in all of our communities in Nunavut who work tirelessly with the court to assist those in their communities who are struggling with choices in their lives. The elders provide information to the court and advice to the accused. The input of the elders and their commitment to the court are greatly valued by all of those involved in the administration of justice in Nunavut.

This report is dedicated to each and every one of those elders who take time out of their busy schedules to become involved with the members of their communities. Thank you to all.

- Justice B. Browne Senior Judge

INTRODUCTION

2002 brought some significant steps in the development and progression of the Nunavut Court of Justice:

- a third judge, Justice Earl Johnson, appointed on June 27, 2002,
- the announcement of funds to build a new courthouse,
- the development of the position, and the hiring of the senior full-time Justice of the Peace, Alexina Kublu.

The judges and staff are challenged to work on these significant projects as well as continuing with the day-to-day work of the circuit schedule and the increasing criminal and civil workload that keeps us all busy.

- Justice B. Browne, Senior Judge

NUNAVUT COURT OF JUSTICE STAFF

(as at Dec. 31, 2002)

JUDICIARY STAFF

Nunavut Court of Justice Judges

Senior Judge

The Honourable Justice Beverley Browne
The Honourable Mr. Justice Robert Kilpatrick
The Honourable Mr. Justice Earl Johnson

Judicial Administrative Assistants

Supervisor Judicial Support
Judges Secretary

Elizabeth Sitland
Mildred Hammarback

Justice of the Peace Administrator

Senior Justice of the Peace
JP Administrative Assistant

Neil Sharkey
Alexina Kublu
Cyndi Weir

UVic Co-op Law Students

Kate Blomfield
Oliver Brandes
Karrie Wolfe

Rules Of Court Project

Counsel

Barbara Winters

Law Library

Librarian

Gary Pon

COURT SERVICES

Direktorate

Director (January – June)
Director (November – present)
Director's Secretary/Admin Officer

Marvin Bruce
Heather Daley
Marjorey Dwornick

Family Support Office

Manager
Family Maintenance Officer
Family Support Counsellor Supervisor
Part-time Family Support Counsellors

Charlene Johnson
Michele Thon
Annie Gordon
Allen Ahegona
Jean Kuodluak
Udjualuk Etidl
Mayuriaq Quvianaqtuliaq

Court Administration

Juridical Administrator	Shani Watts
Sheriff/Court Security Officer	Jonathan Ellsworth
Deputy Sheriff/Admin Clerk	Dwayne Twerdin
Deputy Sheriff/Admin Clerk	Ineak Nooshoota
Deputy Sheriff/Admin Clerk	Jordan Bens
Deputy Registrar/Juridical Officer	Saila Nooshoota
Manager, Criminal Section	Joe Kucharski
Juridical Officer	Leslie Akeeshoo
Juridical Officer	Jeannie Alainga
Juridical Officer	Melissa Hess
Juridical Officer	Harriet Aupaloota
Juridical Officer	William Amagoalik
Juridical Officer	Andrew Dunford
Juridical Officer	Rhoda Audla
Juridical Officer	Laisa Kilabuk
Juridical Officer	Chris Kennedy

Marvin Bruce:

It should be noted that Marvin Bruce, Director of Court Services for the initial three years of the Nunavut Court of Justice, retired in June 2002. Mr. Bruce was in the position from June 1999 until June 2002, having come to that position as he neared the end of a long career in Courts Management in the Northwest Territories, Alberta, Manitoba, and Saskatchewan. Mr. Bruce continues to assist the Nunavut Court of Justice as a consultant, the Project Co-ordinator, for the planning and construction of a new Courthouse for Iqaluit.

Justice Earl Johnson:

Justice Johnson brings experience from other northern jurisdictions to Nunavut. He obtained a Bachelor of Laws from the University of New Brunswick in 1971. After completing his articles in New Brunswick, he moved to Yellowknife, Northwest Territories, where, throughout his career, he has acquired extensive practical experience in the private sector as well as in government.

In 1977, Justice Johnson became Senior Legal Counsel with the Legal Division of the Government of the Northwest Territories. He is also experienced in mediation and Alternate Dispute Resolution. He is a former chair of the Labour Standards Board of the Northwest Territories and served as Law Clerk to the Legislative Assembly of the Northwest Territories. Justice Johnson was appointed Queen's Counsel in 1992.

He was appointed to the Nunavut Court of Justice on June 27, 2002.

In addition, Billy Curley, Louise Anaija, Atsainak Akeeshoo, Lao Akesuk, and Miali Qaunniq left Court Administration in 2002. The significant contributions of these individuals are greatly appreciated.

In the year 2002, the Court Services team has been successful in providing effective and efficient service in English and Inuktitut to the people of Nunavut.

Although workloads have continued to increase, the collegial and supportive working environment has made the Court a place where staff want to work, and where they learn new skills, teach their colleagues what they have learned, and contribute to improving how our work is done.

- Heather Daley

NEW COURTHOUSE UPDATE

In 2002 the Nunavut Court of Justice received some good news. On June 20, 2002 the Financial Management Board approved funding for a new court facility.

In April 2001 Public Works and Services hired John K. Dobbs and Associates, Architects and Facilities Planners to perform a Needs and Assessments study of the Nunavut Courthouse. Their five mandatory directions for the study were as follows:

- To evaluate the preliminary Public Works and Services Needs & Assessment Report,
- To provide a comparative study of Courthouse Standards and Criteria using data collected from other jurisdictions,
- To assess the Iqaluit Courthouse facility in terms of security, health, safety, circulation, and facility needs,
- To determine the needs that are not met at present by the existing facility,
- To determine the Service Renewal Forecasts for the future.

Their conclusion was that the existing courthouse functions on a contingency basis with continual compromise to the security and safety of its occupants. The judicial process is severely hampered by lack of space, inadequate facilities and poor circulation. The building does not meet many basic code standards for health, life, safety and barrier needs. The existing courthouse must be viewed as unacceptable and replacement must be seen as a priority.

As a result of this study the Department of Justice made a submission to the Financial Management Board in February 2002 requesting approval of funding to allow for the planning, design and construction of a new courthouse.

In September 2002 detailed planning for a new courthouse began in earnest and a meeting with the City of Iqaluit Planning Committee has been scheduled for February 2003 to explore possible site options.

- Marvin Bruce

NUNAVUT COURT OF JUSTICE

COURT CIRCUITS

Planning court circuits is always challenging – how often to travel to communities? how long to stay? It is particularly challenging as circuits are planned one year in advance so that all of those involved in the administration of justice can plan holidays etc. around the court visits to their communities.

The general court circuit schedule for each year is established in June of the previous year. This year we had extensive meetings with the Director of the Legal Services Board and Regional Director of the Department of Justice Canada in devising creative circuit ideas. The circuit system will never be perfect.

Toward the end of 2002 the weather played havoc with all the well-laid plans of the Court. Nothing, of course, can be done to prevent the weather from interfering with our plans, but we must always ensure that we keep up with the work that we are required to do.

Deputy Judges were used regularly up until September 2002 when Justice Johnson was able to begin his career of judging in Nunavut. Thirty-six Deputy Judges were used in 2002.

There were 25 court weeks in Iqaluit (non-jury & trial weeks) and 42 court circuits to the communities.

Court circuit scheduling is not yet perfect, but is improving every year.

- Justice B. Browne, Senior Judge

CRIMINAL DIVISION

The following statistics reflect the total number of concluded charges in 2002:

	<u>SOTI</u>	<u>Criminal</u>	<u>Total</u>
Adult	343	3,724	4,067
Youth	35	808	843
Total	378	4,532	4,910

These are bare statistics and may include duplicate charges, may include many charges against a particular individual, but perhaps they give some idea of how much work the Court does in addition to travelling to all of the communities in Nunavut.

Five jury trials were held in Nunavut in 2002.

- Joe Kucharski

CIVIL REGISTRY

The philosophy of the Single Level Trial Court – access to justice for all Nunavummiut is particularly important in the area of civil or non-criminal cases. We have continued over the year to dedicate time on each and every court circuit to chambers' applications, child welfare matters, small claims and civil matters.

In the year 2002, 431 civil files were opened in all of the areas of civil, both previously provincial court and superior court.

We continue to have many self-represented litigants, as well as out-of-town and out-of-territory lawyers, appear in the Nunavut Court of Justice by telephone. Although frustrating at the time of the year when "sun spots" are an ongoing problem, this service has certainly increased all individuals' access to lawyers and access to justice.

There were one hundred seven (107) Change of Name applications completed in 2002.

- Shani Watts /Joe Kucharski

DEPUTY JUDGES

The following new Deputy Judges were appointed to Nunavut Court of Justice during 2002:

The Honourable Mr. Justice S. Brooker
The Honourable Mr. Justice P. Chrumka
The Honourable Mr. Justice D. Ferguson
The Honourable Madam Justice D. Hansen
The Honourable Mr. Justice D. Kennedy
The Honourable Mr. Justice J. Langston
The Honourable Mr. Justice E. MacCallum
The Honourable Mr. Justice J. Oliphant
The Honourable Mr. Justice J. Scanlan
The Honourable Mr. Justice A. Sulatycky
The Honourable Mr. Justice R. Wimmer

Now that Court is at full strength the Deputy Judges will be called on less often, but from time to time, to cover holidays, conferences, and conflict matters.

- Justice B. Browne, Senior Judge

JUSTICE OF THE PEACE PROGRAM

Our Justice of the Peace Program has grown considerably since the creation of the Nunavut Court of Justice. There are 60 presiding Justices of the Peace (JPs) who share jurisdiction with the Nunavut Court over summary Criminal Code and Nunavut Statute matters. They regularly conduct bail hearings, sentencing of summary conviction criminal matters and are currently being trained as Youth Court Judges. JPs perform a valuable service in their communities conducting marriage ceremonies, swearing-in various officials, and signing documents. There are ten administrative Justices of the Peace who are employed as Juridical Clerks for the Nunavut Court.

Recruitment is an ongoing process and there have been five new appointments in 2002. The new appointments are:

1. Brian Johnson of Kugaaruk – presiding JP
2. David Kaosoni of Cambridge Bay – presiding JP
3. Miali Dimitruk of Cambridge Bay – administrative JP
4. Andrew Dunford of Iqaluit – administrative JP
5. Laisa Kilabuk of Iqaluit – administrative JP

On June 24, 2002, Cabinet approved a regulation establishing the jurisdiction of Justices of the Peace to sit as Youth Court Judges under section 15 of the *Justice of the*

Peace Act. Youth Court matters that arise from time to time in the communities, that cannot be dealt with through alternative measures, will in the future be dealt with more quickly, but just as effectively, by JPs. Serious matters will continue to be reserved for the Judges. In September, 15 JPs were appointed Youth Court Judges. Youth Court training for these JPs began a couple of years ago and is continuing.

There were five JP training seminars held in Nunavut for the Justices of the Peace in 2002:

1. In January, a “Sentencing” workshop was held in Iqaluit for 5 JPs,
2. In February, a “Unilingual” seminar was held for 7 JPs,
3. In April, a further 13 JPs came to Iqaluit for “Beginners>Show Cause” training,
4. In September, Justice Canada sponsored a seminar on the new *Youth Criminal Justice Act* with 10 JPs in attendance,
5. In October, 9 JPs took part in an intensive “Sentencing” training workshop in Rankin Inlet.

The new Senior Justice of the Peace position was created in 2002. Alexina Kublu was hired for that position in December and will begin her duties in February 2003. She will be assisting in the future with both the recruiting and the training processes. Having an Inuktitut-speaking Senior Justice of the Peace will assist the program significantly in its responsiveness to the issues and problems facing all those involved in the justice system in Nunavut.

- Neil A. Sharkey, Q.C.

COURT OF APPEAL

The membership of the Nunavut Court of Appeal did not change during 2002 – there were no new appointments, and no resignations.

There were two Court of Appeal sittings held in Nunavut in 2002. A panel of three Justices, The Honorable Mr. Justice C. Tallis, The Honorable Madam Chief Justice C. Fraser, and The Honorable Madam Justice C. Conrad heard five appeals. A single Justice, The Honorable Mr. Justice T. Richard heard one appeal. Six appeals were heard in total.

-Justice B. Browne, Senior Judge

TECHNOLOGY

Our geographic size and our need to communicate with the public make it especially important to build a strong foundation for IT development and support, and to find technological solutions for how we communicate and share information.

The Nunavut Court of Justice (NCJ) has been developing an integrated Court Services Information System (CSIS) to fulfill its legal and public service responsibilities. The Criminal (Adult and Youth) automated program was initiated as the first step, and this module is now fully operational and ready for the introduction of the *Youth Criminal Justice Act*.

In addition, the Nunavut Court of Justice has implemented and is working towards using videoconferencing technology to create a telecommunications link between the courthouse, the Baffin Correctional Centre (BBC) and the Nunavut Court of Appeal. The technology is currently being tested between BBC and the Iqaluit courthouse and will be used on a regular basis for bail hearings and other court matters.

- Heather Daley

MISCELLANEOUS PROJECTS

CANADIAN CITIZENSHIP

During 2002, Justice Browne, who is also a Citizenship Judge, performed swearing-in ceremonies of Canadian citizenship for ten Nunavummiut who come from many different countries, such as the Philippines, England, Wales, the United States, and India.

The following Nunavummiut became Canadian citizens in 2002:

In Iqaluit:

Mitchell Kerry Taylor
Janet Elizabeth Troje
Maria Sol Alma Modesto
Abrahan John Modesto
Helen Maude Webster
Brenda Mobray

In Rankin Inlet:

Raj Kumar Chhabra
I Camilo Saculles
Daniel Collado
Edenes Grenier

- Cyndi Weir

FAMILY SUPPORT OFFICE

In 2002, the Family Support Office expanded from being a one-person office to having a staff of seven. The office has two programs – Maintenance Enforcement and Family Counselling/Mediation.

Maintenance Enforcement Program

The caseload of this Program has been growing steadily since its inception in February of 2000. Over half of the files being enforced are from other Canadian jurisdictions and most of them involve payors who have come to Nunavut to work. The increase is also partly due to the fact that Legal Aid now has three family lawyers in Nunavut, as opposed to one in 2001, and there has been a subsequent increase in the number of court orders for child support.

In May 2002, an enforcement officer was hired to assist the Program.

Mediation Program

Funding was provided by the Federal Government for a pilot project to provide mediation and counseling services. The communities of Cape Dorset and Kugluktuk were selected for the project. Using a community selection process, two people were chosen from each community to work on a part-time basis. A full-time person was hired in the Iqaluit office to supervise the community counselors and also to provide counseling and mediation services to the residents of Iqaluit.

Introductory mediation training was conducted in the communities in September and October. More extensive training will be done in Vancouver in January 2003. After that it is expected that the counselors will receive referrals from the Courts, Legal Aid and other agencies such as Social Services.

It is hoped that with continued Federal funding the Mediation Program will expand to other communities. We also look forward to providing other services as well, such as parenting programs.

- Charlene Johnson

NUNAVUT RULES OF COURT

Thanks to the efforts of the Rules of Court Committee, work on the Rules of Court project progressed at a steady pace this year. The Criminal Rules of Procedure were completed and distributed to the Nunavut Bar and public and posted on the Nunavut Court of Justice Library website. Small claim procedures and rules were developed in response to the need for simplified civil procedures. Innovations in this area include the introduction of mandatory settlement conferences, access to mediation, changes to the rules of service and a restructuring of court fees to promote access to justice. The Committee expects to distribute the Small Claim Rules in the spring of 2003. The remainder of 2003 will be spent developing the general civil procedure and family Rules of Court.

-Barbara Winters

NUNAVUT COURT OF JUSTICE LIBRARY

During the past year, the law librarian has answered over 350 specific requests for legal information from the judiciary, Court staff, lawyers, government employees, students and the general public. The librarian has also maintained and updated the Court's website (<http://www.nunavutcourtjustice.ca>) which has been used often by library clients searching for various information about the Court (staff contacts, rules, forms, schedules, etc.) and Nunavut legislation.

Course-specific library instruction tours were given to students from the Akitsiraq Law School, environmental technology program and high school law classes. Informal orientation tours were also provided to new lawyers as they arrived in our community. Over a dozen cd-roms containing Nunavut legislation and Court Rules were generated and distributed to prospective Nunavut bar admission applicants.

The shared library catalogue system (<http://library.gov.nu.ca/>) between the Nunavut Public Library and the libraries of the Court, the Legislative Assembly and the Arctic College is now up and running. We are still in the process of transferring our collection information into the new system, so please contact the librarian by email at courtlibrary@gov.nu.ca or by phone at 867.975.6134 if you have any difficulty finding titles that meet your legal information needs.

In the summer, two library assistants were hired for specific projects. Paleah Black ploughed through a sizable backlog of loose-leaf title updates while Sarah Marsden reformatted over two hundred statutes to make them easier to download and use. Their efforts were very much appreciated.

The library gratefully received donations of books from BP Canada in Calgary and the law firm of WeirFoulds in Toronto. As well, we would like to thank Canadian North for donating the shipping cost for the 14 boxes of BP materials.

Another project undertaken this year was the re-arrangement of the collection to enhance access and visibility. A new circulation system of sign-out shelf cards has been implemented so that clients who are browsing the shelves will quickly know when material is being used rather than simply not available in the collection.

-Gary Pon

CONTINUING EDUCATION:

INUKSUK HIGH SCHOOL LAW COURSE

From February to June 2002, and again from September to December 2002, the judges' office, with significant assistance from the University of Victoria co-op law students, and many, many guest lecturers, taught a five-credit introductory course in Law at Inuksuk High School. Ten to fifteen students in each semester studied the general areas of law with information on Land Claims, Northern Justice, and Restorative Justice issues. Three ninety-minute classes per week were held during the course of each semester.

The course aims to stimulate awareness of legal issues and provoke discussion. Oral presentations and a mock trial exercise are used to develop public speaking skills and encourage student confidence. Through this course we also attempt to identify a range of career options for the students that involve the law, from traditional advocacy to community corrections to legal journalism.

- Justice B. Browne, Senior Judge

AKITSIRAQ LAW SCHOOL SOCIETY PROJECT

The 14 students registered in the UVIC Law Course continue to work hard on their legal studies with support and encouragement from the Judges and staff of the Nunavut Court of Justice.

- Justice B. Browne, Senior Judge

LAW STUDENT CO-OP PROGRAM

University of Victoria Co-op Law students have worked at Maliiganik Tukisiiniakvik (Legal Aid) on four-month work terms for several years and have enjoyed much success participating in the region's justice system. In 2000, the Judges' Chambers of the Nunavut Court of Justice began to take on law clerks from the University of Victoria's Co-op Law Program as well. In 2002, law students Kate Blomfield, Oliver Brandes and Karrie Wolfe were hired to work in various capacities for the Judges.

The work the co-op students do is quite varied and much more diverse than traditional, post-L.L.B. clerkships. In addition to conducting legal research for the Judges, the students work on several innovative initiatives that are part of Nunavut's growing justice system.

In 2002, students were involved in the Youth Court Advisory Panel Initiative and sat on several committees including the Committee on Family Violence and Interagency Committee, a group designed to promote communication and idea sharing amongst Iqaluit's various service providers. Additionally, students assisted Justice Browne with the planning, administration and teaching of the law class at Inuksuk High School in Iqaluit and researched, wrote and solicited several articles for the Public Legal Education Program.

The students also had an opportunity to assist the Clerk of the Court on circuit once or twice a term.

- Shauna Labman

YOUTH COURT ADVISORY PANEL

In October 2001, the Nunavut Court of Justice undertook the Youth Court Advisory Panel Project, an initiative giving grade 10, 11, and 12 students in Iqaluit an opportunity to participate in the youth justice system. The initiative is based to a large degree on a similar model that has been successfully implemented in Hay River, Fort Smith and Inuvik.

Once a month a representative panel of 6 to 12 students sits in on selected Youth Court cases or adult sentencing. The panel is chosen from a group of students who volunteer to participate in the initiative. Appropriate cases are selected in consultation with the Crown and Defence Counsel.

After listening to Counsels' submissions on sentencing, the panel deliberates in private before making their own sentencing recommendations to the Judge. The Judge then considers their recommendations in imposing the actual sentence. The students also address some remarks to the accused person.

The success of the initiative is due to the cooperation of Inuksuk High School, Courthouse staff, the Crown Attorney's Office, defense lawyers, Community Corrections Officers, members of the Youth Justice Committee, and of course, the eager participation of the students themselves. Special recognition must also be given to the school coordinator, Angela Ford, who enthusiastically plays a central role in running the Project.

The initiative will begin its third successful year in 2003.

- Shauna Labman

HIGH SCHOOL STUDENT OUTREACH INITIATIVE

The Nunavut Court of Justice initiated contact with high schools in Nunavut outside of Iqaluit to have students work with the circuit court when in their communities. Information about Court's visits scheduled for 2002 is provided to the school and students are selected to work with the Court. The goal of involvement by high school students in the Court process is threefold: to provide an opportunity for a positive Court experience for the students, to provide an opportunity for periodic employment, and to assist the Court.

Schools identified interested and capable students and acted as the liaison between the schools and the Court system. Students, under the direction of the Clerk of the Court, assisted when the Court visited communities in a variety of tasks such as placing flags and distributing and collecting interpreting equipment. Students were able to observe the workings of the Court, both in public and behind the scenes.

- Marjorey Dwornick

CONCLUSION

As 2002 draws to an end and 2003 is on the horizon, we look forward to a year with three Judges and a Senior Full-time Justice of the Peace. The JP Program will thrive under the leadership of Ms. Kublu, with the assistance of Mr. Sharkey. We are thrilled to have Justice Johnson, who will, as a resident Judge, provide continuity and creativity in the communities that he will attend regularly.

In the year ahead we hope that we will continue to work with elders, high school students, and through all of the outreach work of the Court, attempt to put ourselves out of work, perhaps not his year, but that certainly is the goal of the Judges at the Nunavut Court of Justice.

Best wishes to all in 2003.

- Justice B. Browne, Senior Judge

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT
RAPPORT ANNUEL
2002



COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

RAPPORT ANNUEL 2002

Table des matières

Dédicace

<u>TITRE</u>	<u>AUTEUR</u>
Introduction	Le juge B. Browne, juge principal
Dotation en personnel	Heather Daley
Mise à jour sur le nouveau palais de justice	Marvin Bruce
Cour de justice du Nunavut : <ul style="list-style-type: none">▪ Circuits de la Cour▪ Chambre criminelle▪ Greffe civil▪ Juges associés▪ Programme des juges de paix	Le juge B. Browne, juge principal Joe Kucharski Shani Watts/Joe Kucharski Le juge B. Browne, juge principal Neil A. Sharkey, c.r.
Cour d'appel	Le juge B. Browne, juge principal
Technologie	Heather Daley
Projets divers : <ul style="list-style-type: none">▪ Citoyenneté▪ Bureau de soutien à la famille▪ Projet des règles de procédure▪ Bibliothèque de droit	Cyndi Weir Charlene Johnson Barbara Winters Gary Pon
Éducation permanente : <ul style="list-style-type: none">▪ Cours de droit à l'école secondaire d'Inuksuk▪ L'Akitsiraq Law School Society▪ Programme coopératif des étudiants en droit▪ Comité du tribunal de la jeunesse▪ Activités de diffusion au secondaire	Le juge B. Browne, juge principal Le juge B. Browne, juge principal Shauna Labman Shauna Labman Marjorey Dwornick
Conclusion	Le juge B. Browne, juge principal

DÉDICACE

Le présent rapport est dédié aux nombreux aînés dans toutes nos collectivités au Nunavut qui travaillent sans relâche avec la Cour pour aider les membres de leurs collectivités qui éprouvent des difficultés à effectuer des choix dans leur vie. Les aînés fournissent des renseignements à la Cour et des conseils aux accusés. L'apport des aînés et leur engagement envers la Cour sont très précieux pour tous ceux qui participent à l'administration de la justice au Nunavut.

Le présent rapport est dédié à tous les aînés qui prennent le temps de s'engager auprès des membres de leurs collectivités malgré un emploi du temps chargé. Merci à tous.

- Le juge B. Browne, juge principal

INTRODUCTION

En 2002, des étapes importantes ont été franchies au niveau du développement et de la progression de la Cour de justice du Nunavut :

- la nomination d'un troisième juge, le juge Earl Johnson, le 27 juin 2002;
- l'annonce de fonds pour la construction d'un nouveau palais de justice;
- l'élaboration du poste de juge de paix principal à temps plein et l'embauche d'Alexina Kublu à ce poste.

On s'attend des juges et du personnel à ce qu'ils travaillent à de tels projets importants tout en continuant à s'occuper du travail quotidien du circuit et de la charge de travail croissante en matière criminelle et civile qui nous occupe.

- Le juge B. Browne, juge principal

PERSONNEL DE LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

(au 31 décembre 2002)

PERSONNEL JUDICIAIRE

Juges de la Cour de justice du Nunavut

Juge principal

L'honorable Beverley Browne

L'honorable Robert Kilpatrick

L'honorable Earl Johnson

Adjointes administratives judiciaires

Superviseure, Soutien judiciaire

Secrétaire des juges

Elizabeth Sitland

Mildred Hammarback

Administrateur du juge de paix

Juge de paix principal

Adjointe administrative

du juge de paix

Neil Sharkey

Alexina Kublu

Cyndi Weir

Étudiants en droit du programme
coopératif de l'Université de Victoria

Kate Blomfield

Oliver Brandes

Karrie Wolfe

Projet des règles de procédure

Avocate

Barbara Winters

Bibliothèque de droit

Bibliothécaire

Gary Pon

SERVICES JUDICIAIRES

Direction

Directeur (janvier – juin)

Marvin Bruce

Directrice (novembre – aujourd’hui)

Heather Daley

Secrétaire/Agente administrative

de la directrice

Marjorey Dwornick

Bureau du soutien à la famille

Gestionnaire

Charlene Johnson

Agente de soutien à la famille

Michele Thon

Superviseure des conseillers

en soutien à la famille

Annie Gordon

Conseillers en soutien à la famille
à temps partiel

Allen Ahegona
Jean Kuodluak
Udjualuk Etidl
Mayuriaq Quvianaqtuliaq

Administration des tribunaux

Administrateur juridique
Shérif/huissier-audiencier
Shérif adjoint/commis administratif
Shérif adjoint/commis administratif
Shérif adjoint/commis administratif
Greffière adjointe/agente juridique
Gestionnaire, Chambre criminelle
Agente juridique
Agente juridique
Agente juridique
Agente juridique
Agent juridique
Agent juridique
Agente juridique
Agente juridique
Agent juridique

Shani Watts
Jonathan Ellsworth
Dwayne Twerdin
Ineak Nooshoota
Jordan Bens
Saila Nooshoota
Joe Kucharski
Leslie Akeeshoo
Jeannie Alainga
Melissa Hess
Harriet Aupalooata
William Amagoalik
Andrew Dunford
Rhoda Audla
Laisa Kilabuk
Chris Kennedy

Marvin Bruce :

Il faudrait souligner que Marvin Bruce, directeur des services judiciaires au cours des trois premières années de la Cour de justice du Nunavut, a pris sa retraite en juin 2002. M. Bruce, qui a occupé le poste de juin 1999 à juin 2002, avait été engagé vers la fin d'une longue carrière dans le domaine de la gestion des tribunaux, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan. M. Bruce offre encore son aide à la Cour de justice du Nunavut, à titre de conseiller : il est coordonnateur de projet pour la planification et la construction d'un nouveau palais de justice à Iqaluit.

Le juge Earl Johnson :

Le juge Johnson apporte au Nunavut une expérience acquise dans d'autres administrations du Nord. Il a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick en 1971. Après son stage d'avocat au Nouveau-Brunswick, il a déménagé à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, où il a acquis, au cours de sa carrière, une vaste expérience pratique dans les secteurs privé et public.

En 1977, le juge Johnson est devenu conseiller juridique principal à la Direction des affaires juridiques du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il possède aussi de l'expérience dans les domaines de la médiation et du règlement extrajudiciaire des différends. Il est ancien président de la Commission des normes du travail des Territoires

du Nord-Ouest et a travaillé comme juriste à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Le juge Johnson a été nommé conseil de la reine en 1992.

Il a été nommé à la Cour de justice du Nunavut le 27 juin 2002.

Par ailleurs, Billy Curley, Louise Anaija, Atsainak Akeeshoo, Lao Akesuk et Miali Qaunniq ont quitté l'administration des tribunaux en 2002. Leurs contributions importantes sont grandement appréciées.

En 2002, l'équipe des services judiciaires a été en mesure de fournir à la population du Nunavut des services efficaces et efficients en anglais et en inuktitut.

Bien que les charges de travail aient continué à s'alourdir, le milieu de travail collégial et favorable a fait de la Cour un endroit où les membres du personnel veulent travailler et où ils acquièrent de nouvelles compétences, enseignent à leurs collègues ce qu'ils ont appris et contribuent à améliorer la façon d'accomplir le travail.

- Heather Daley

MISE À JOUR SUR LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE

En 2002, la Cour de justice du Nunavut a reçu de bonnes nouvelles. Le 20 juin 2002, le Conseil de gestion financière a approuvé le financement d'un nouveau palais de justice.

En avril 2001, le ministère des Travaux publics et des Services a engagé John K. Dobbs and Associates, architectes et planificateurs des installations, afin qu'ils procèdent à une étude d'évaluation des besoins du palais de justice du Nunavut. Ils devaient se conformer aux cinq directives obligatoires suivantes :

- évaluer le rapport d'évaluation des besoins préliminaire du ministère des Travaux publics et des Services;
- fournir une étude comparative des normes et critères applicables au palais de justice, à l'aide de données recueillies auprès d'autres ressorts;
- évaluer les besoins du palais de justice d'Iqaluit au niveau de la sécurité, de la santé, de la sûreté, de la circulation et des installations;
- déterminer les besoins auxquels les installations actuelles ne répondent pas;
- établir les prévisions en matière de renouveau des services pour l'avenir.

Ils ont conclu que le palais de justice actuel fonctionnait sur une base provisoire et compromettait sans cesse la sécurité et la sûreté de ses occupants. Le processus judiciaire est gravement ralenti par le manque d'espace, des installations inadéquates et une mauvaise circulation. L'édifice ne satisfait pas à plusieurs normes de base prévues par le code relativement aux besoins en matière de santé, de vie, de sûreté et de barrières. Le palais de justice actuel doit être considéré inacceptable et son remplacement doit constituer une priorité.

Par suite de l'étude, en février 2002 le ministère de la Justice a demandé au Conseil de gestion financière d'approuver le financement de la planification, la conception et la construction d'un nouveau palais de justice.

En septembre 2002, la planification détaillée d'un nouveau palais de justice a pris son envol. Une rencontre avec le comité de planification de la Ville d'Iqaluit est prévue pour février 2003, en vue d'étudier les emplacements possibles.

- Marvin Bruce

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

CIRCUITS DE LA COUR

La planification des circuits de la Cour pose toujours un défi : quelle doit être la fréquence des déplacements dans les collectivités? Combien de temps faut-il y rester? Il s'agit là d'une tâche particulièrement difficile puisque les circuits sont établis une année à l'avance, afin que tous ceux qui participent à l'administration de la justice puissent planifier leurs vacances de manière à ce qu'elles ne coïncident pas avec les visites de la Cour dans leurs collectivités.

L'horaire général des circuits de la Cour de chaque année est établi en juin de l'année précédente. Cette année, nous avons tenu de nombreuses rencontres avec le directeur de l'Office du contentieux et le directeur régional du ministère fédéral de la Justice, en vue de concevoir de nouvelles idées de circuits. Le système de circuits ne sera jamais parfait.

Vers la fin de 2002, la température a brouillé les plans bien élaborés de la Cour. Évidemment, on ne peut rien faire pour empêcher la température de contrevir à nos plans; toutefois, nous devons toujours nous assurer d'accomplir le travail que nous sommes tenus d'effectuer.

On a eu recours à des juges associés de façon régulière jusqu'en septembre 2002, date à laquelle le juge Johnson a pu entamer sa carrière de juge au Nunavut. On a fait appel à trente-six juges associés en 2002.

La Cour a siégé pendant 25 semaines à Iqaluit (séances sans jury et procès) et s'est rendue 42 fois dans les collectivités.

Bien que l'établissement du calendrier des circuits de la Cour ne soit pas encore parfait, il s'améliore à chaque année.

- Le juge B. Browne, juge principal

CHAMBRE CRIMINELLE

Les statistiques suivantes représentent le nombre total d'accusations terminées en 2002 :

	<u>SOTI</u>	<u>Criminelles</u>	<u>Total</u>
Adultes	343	3 724	4 067
Adolescents	35	808	843
Total	378	4 532	4 910

Il s'agit là de simples statistiques qui peuvent comprendre des accusations doubles et des accusations multiples portées contre une seule personne. Cependant, elles donnent sans doute une certaine idée du travail accompli par la Cour, outre les déplacements qu'elle effectue dans toutes les collectivités du Nunavut.

Cinq procès devant jury ont été tenus au Nunavut en 2002.

- Joe Kucharski

GREFFE CIVIL

La philosophie de la Cour de première instance à niveau unique – l'accès à la justice pour tous les Nunavois – est particulièrement importante dans le domaine des affaires civiles ou non criminelles.

Au cours de l'année, nous avons continué à consacrer du temps dans chaque circuit de la Cour aux demandes présentées en chambre, aux questions liées au bien-être des enfants, aux petites créances et aux affaires civiles.

En 2002, 431 dossiers civils ont été constitués dans tous les domaines [...] auparavant la cour provinciale et la cour supérieure. [pas clair dans la version originale]

Plusieurs parties agissant pour leur propre compte, ainsi que des avocats de l'extérieur de la ville et du territoire, continuent à comparaître par téléphone devant la Cour de justice du Nunavut. Bien que cela puisse s'avérer frustrant au moment de l'année où les « destinations soleil » sont un problème persistant, un tel service a certainement amélioré l'accès aux avocats et l'accès à la justice de toutes les parties.

Cent sept (107) demandes de changement de nom ont été traitées en 2002.

- Shani Watts /Joe Kucharski

JUGES ASSOCIÉS

Les nouveaux juges associés suivants ont été nommés à la Cour de justice du Nunavut en 2002 :

L'honorable S. Brooker
L'honorable P. Chrumka
L'honorable D. Ferguson
L'honorable D. Hansen
L'honorable D. Kennedy
L'honorable J. Langston
L'honorable E. MacCallum
L'honorable J. Oliphant
L'honorable J. Scanlan
L'honorable A. Sulatycky
L'honorable R. Wimmer

Maintenant que l'effectif de la Cour est complet, on fera moins souvent appel aux juges associés, sauf en cas de vacances, de conférences et de conflits.

- Le juge B. Browne, juge principal

PROGRAMME DES JUGES DE PAIX

Notre programme des juges de paix s'est considérablement élargi depuis la création de la Cour de justice du Nunavut. Soixante juges de paix présidents partagent avec la Cour du Nunavut la compétence sur les affaires sommaires en vertu du Code criminel et des lois du Nunavut. Ils tiennent régulièrement des enquêtes sur le cautionnement et prononcent la sentence lorsqu'il y a déclaration sommaire de culpabilité en matière criminelle. Par ailleurs, ils reçoivent présentement une formation de juge du tribunal de la jeunesse. Les juges de paix fournissent de précieux services dans leurs collectivités en célébrant des

mariages, en assermentant divers représentants et en signant des documents. Dix juges de paix administratifs travaillent comme commis juridiques à la Cour du Nunavut.

Le recrutement est un processus permanent. Il y a eu cinq nouvelles nominations en 2002 :

1. Brian Johnson de Kugaaruk – juge de paix président
2. David Kaosoni de Cambridge Bay – juge de paix président
3. Miali Dimitruk de Cambridge Bay – juge de paix administratif
4. Andrew Dunford d’Iqaluit – juge de paix administratif
5. Laisa Kilabuk d’Iqaluit – juge de paix administratif

Le 24 juin 2002, le Cabinet a approuvé un règlement définissant la compétence des juges de paix pour siéger comme juges du tribunal de la jeunesse en vertu de l’article 15 de la *Loi sur les juges de paix*. Les affaires de tribunal pour adolescents qui apparaissent de temps à autre dans les collectivités et qui ne peuvent être traitées au moyen de mesures de rechange seront à l’avenir traitées plus rapidement et tout aussi efficacement par des juges de paix. Les affaires graves seront encore réservées aux juges. En septembre, 15 juges de paix ont été nommés juges du tribunal de la jeunesse. La formation de ces juges de paix au tribunal de la jeunesse a débuté il y a deux ans et se poursuit à ce jour.

Cinq séminaires de formation à l’intention des juges de paix ont eu lieu au Nunavut en 2002 :

1. en janvier, cinq juges de paix ont assisté à un atelier sur la « détermination de la peine » à Iqaluit;
2. en février, sept juges de paix ont assisté à un séminaire « monolingue »;
3. en avril, treize juges de paix ont reçu une formation « pour débutants / sur la justification » à Iqaluit;
4. en septembre, dix juges de paix ont assisté à un séminaire sur la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* parrainé par le ministère fédéral de la Justice;
5. en octobre, neuf juges de paix ont participé à un atelier de formation intensive sur la « détermination de la peine » à Rankin Inlet.

Le nouveau poste de juge de paix principal a été créé en 2002. Alexina Kublu a été engagée à ce poste en décembre et entrera en fonction en février 2003. À l’avenir, elle apportera une aide aux processus de recrutement et de formation. La présence d’un juge de paix principal qui parle inuktitut aidera grandement le programme à aborder les questions et problèmes auxquels font face tous ceux qui participent au système judiciaire au Nunavut.

- Neil A. Sharkey, c.r.

COUR D'APPEL

La composition de la Cour d'appel du Nunavut n'a subi aucun changement en 2002 : il n'y a eu aucune nouvelle nomination ni aucune démission.

La Cour d'appel a siégé deux fois au Nunavut en 2002. Une formation de trois juges, soit l'honorable C. Tallis, l'honorable C. Fraser, juge en chef, et l'honorable C. Conrad, a siégé à cinq appels. Un juge, l'honorable T. Richard, a siégé à un appel. En tout, six appels ont été entendus.

- Le juge B. Browne, juge principal

TECHNOLOGIE

En raison de notre taille géographique et de notre besoin de communiquer avec le public, il est particulièrement important de bâtir une fondation solide pour le développement et le soutien de la technologie de l'information et de trouver des solutions sur le plan de la technologie qui s'appliquent à notre façon de communiquer et de partager l'information.

La Cour de justice du Nunavut a élaboré un système d'information des services judiciaires intégré (SISJ) pour s'acquitter de ses responsabilités vis-à-vis de la loi et de ses responsabilités d'organisme public. Le programme automatisé en matière criminelle (adultes et adolescents) a tout d'abord été lancé; le module est présentement pleinement opérationnel et prêt pour l'adoption de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

De plus, la Cour de justice du Nunavut a mis en œuvre et s'apprête à utiliser une technologie de vidéoconférence en vue de créer un relais de télécommunication entre le palais de justice, le Centre correctionnel de Baffin (CCB) et la Cour d'appel du Nunavut. La technologie, qui est présentement mise à l'essai entre le CCB et le palais de justice d'Iqaluit, sera utilisée sur une base régulière lors d'enquêtes sur le cautionnement et d'autres affaires devant les tribunaux.

- Heather Daley

PROJETS DIVERS

CITOYENNETÉ CANADIENNE

En 2002, le juge Browne, qui est aussi juge de la citoyenneté, a célébré des cérémonies d'assermentation de la citoyenneté canadienne pour dix Nunavois en provenance de plusieurs pays différents, tels que les Philippines, l'Angleterre, le pays de Galles, les États-Unis et l'Inde.

Les Nunavois suivants sont devenus citoyens canadiens en 2002 :

À Iqaluit :

Mitchell Kerry Taylor
Janet Elizabeth Troje
Maria Sol Alma Modesto
Abrahan John Modesto
Helen Maude Webster
Brenda Mobray

À Rankin Inlet :

Raj Kumar Chhabra
I Camilo Saculles
Daniel Collado
Edenes Grenier

- Cyndi Weir

BUREAU DU SOUTIEN À LA FAMILLE

En 2002, le Bureau du soutien à la famille s'est agrandi, son effectif passant d'une personne à sept employés. Le Bureau gère deux programmes – le programme d'exécution des ordonnances alimentaires et le programme d'orientation familiale et de médiation.

Programme d'exécution des ordonnances alimentaires

La charge de travail du programme est en croissance continue depuis ses débuts en février 2000. Plus de la moitié des dossiers proviennent d'autres juridictions canadiennes et la plupart mettent en cause des payeurs qui sont venus travailler au Nunavut. La charge de travail croissante est aussi attribuable en partie au fait que l'Aide juridique a maintenant trois avocats en droit de la famille au Nunavut (par opposition à un seul avocat en 2001); il y a eu une augmentation subséquente du nombre d'ordonnances rendues par les tribunaux en matière de pensions alimentaires pour les enfants.

En mai 2002, un agent d'exécution des ordonnances alimentaires a été engagé pour apporter une aide au programme.

Programme de médiation

Le gouvernement fédéral a financé un projet pilote de services de médiation et de counseling. Les collectivités de Cape Dorset et Kugluktuk ont été choisies dans le cadre du projet. Par suite d'un processus de sélection communautaire, deux personnes de chaque collectivité ont été choisies comme employés à temps partiel. Un employé à temps plein a été engagé au bureau d'Iqaluit pour superviser les conseillers communautaires et fournir des services de counseling et de médiation aux résidents d'Iqaluit.

Une formation introductory en médiation a été offerte dans les collectivités en septembre et en octobre. Une formation plus poussée sera offerte à Vancouver en janvier 2003. Par la suite, on s'attend à ce que les conseillers reçoivent des clients acheminés par les tribunaux, l'Aide juridique et d'autres organismes tels que les services sociaux.

Nous espérons qu'avec un financement continu du gouvernement fédéral, le programme de médiation s'étendra à d'autres collectivités. Nous nous réjouissons aussi à l'idée de fournir d'autres services, tels que des programmes de formation au rôle de parent.

- Charlene Johnson

RÈGLES DE PROCÉDURE DU NUNAVUT

Grâce aux efforts du Comité des règles de procédure, les travaux consacrés au projet des règles de procédure se sont poursuivis à un rythme régulier cette année. Les règles de procédure en matière criminelle ont été rédigées, distribuées au barreau du Nunavut et au public et affichées sur le site Web de la bibliothèque de la Cour de justice du Nunavut. Une procédure et des règles en matière de petites créances ont été élaborées pour répondre au besoin d'adopter une procédure civile simplifiée. Parmi les innovations dans le domaine, on compte notamment l'adoption de conférences obligatoires en vue d'une transaction, l'accès à la médiation, des modifications aux règles de signification et une restructuration des frais judiciaires visant à favoriser l'accès à la justice. Le Comité s'attend à faire circuler les règles en matière de petites créances au printemps 2003. Le reste de l'année 2003 sera consacré à l'élaboration de règles de procédure générales en matière civile et familiale.

- Barbara Winters

BIBLIOTHÈQUE DE LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

Au cours de la dernière année, le bibliothécaire de droit a répondu à plus de 350 demandes d'information juridique de la part de la magistrature, du personnel de la Cour, d'avocats, de fonctionnaires, d'étudiants et du grand public. Le bibliothécaire a également maintenu et mis à jour le site Web de la Cour (<http://www.nunavutcourtofjustice.ca>), lequel a souvent été utilisé par les clients de la bibliothèque en quête de divers

renseignements au sujet de la Cour (coordonnées du personnel, règles, formulaires, horaires, etc.) et des lois du Nunavut.

Des ateliers de formation documentaire propres à certains cours ont été donnés à des étudiants de l'Akitsiraq Law School et du programme de technologie écologique, ainsi qu'à des élèves suivant un cours de droit au secondaire. Des tournées d'initiation informelles ont aussi été offertes aux nouveaux avocats, lors de leur arrivée dans notre collectivité. Plus d'une douzaine de disques optiques compacts portant sur la législation du Nunavut et les règles de procédure ont été produits et distribués à des candidats éventuels au barreau du Nunavut.

Le système de classification de bibliothèque (<http://library.gov.nu.ca/>) que se partagent la bibliothèque publique du Nunavut et les bibliothèques de la Cour, de l'Assemblée législative et du Collège de l'Arctique, est maintenant opérationnel. Puisque nous sommes en voie de transférer notre fonds documentaire dans le nouveau système, veuillez communiquer avec le bibliothécaire, par courriel à courtlibrary@gov.nu.ca, ou par téléphone au (867) 975-6134, si vous éprouvez des difficultés à trouver des titres qui répondent à vos besoins d'information juridique.

Au cours de l'été, deux assistantes de bibliothèque ont été engagées dans le cadre de projets spécifiques. Paleah Black s'est chargée d'une accumulation assez importante de mises à jour sur feuilles mobiles, tandis que Sarah Marsden a remis en forme plus de deux cents lois en vue de faciliter leur téléchargement et leur utilisation. Leurs efforts ont été grandement appréciés.

La bibliothèque est reconnaissante d'avoir reçu des dons de livres de BP Canada, de Calgary, ainsi que du cabinet d'avocats WeirFoulds, de Toronto. Nous tenons également à remercier Canadian North pour avoir payé le coût d'expédition des 14 boîtes de documents de BP.

Le réaménagement du fonds documentaire visant à améliorer l'accès et la visibilité est un autre projet qui a été entrepris cette année. Un nouveau système de mise en circulation à l'aide de cartes de prêt sur rayon a été mis en œuvre afin que les clients qui parcourront les rayons puissent rapidement savoir si les documents ont été empruntés ou ne sont simplement pas disponibles dans le fonds documentaire.

- Gary Pon

ÉDUCATION PERMANENTE :

COURS DE DROIT À L'ÉCOLE SECONDAIRE D'INUKSUK

De février à juin 2002 et de septembre à décembre 2002, le bureau des juges, avec l'appui important des étudiants en droit du programme coopératif de l'Université de Victoria et de plusieurs conférenciers invités, a enseigné un cours d'initiation au droit de cinq crédits à l'école secondaire d'Inuksuk. À chaque semestre, de dix à quinze élèves ont étudié les domaines généraux du droit à l'aide de renseignements sur les questions de la revendication territoriale, la justice nordique et la justice réparatrice. Trois cours de quatre-vingt-dix minutes ont été donnés à chaque semaine au cours de chaque semestre.

Le cours vise à favoriser la sensibilisation face aux questions de droit et à susciter le débat. On utilise des présentations orales et un exercice de procès fictif afin que l'élève puisse cultiver l'art de parler en public et développer sa confiance en soi. Lors du cours, nous tentons aussi d'identifier, pour les élèves, une série de choix de carrières qui touchent au droit, des services d'assistance judiciaire traditionnels aux services correctionnels communautaires, en passant par le journalisme juridique.

- Le juge B. Browne, juge principal

PROJET DE L'AKITSIRAQ LAW SCHOOL SOCIETY

Les 14 étudiants inscrits au cours de droit de l'Université de Victoria continuent à se consacrer pleinement à leurs études juridiques avec l'appui et l'encouragement des juges et du personnel de la Cour de justice du Nunavut.

- Le juge B. Browne, juge principal

PROGRAMME COOPÉRATIF DES ÉTUDIANTS EN DROIT

Pendant plusieurs années, les étudiants en droit du programme coopératif de l'Université de Victoria ont effectué des stages de travail de quatre mois à la Maliiganik Tukisiiniakvik (Aide juridique) et ont participé avec succès au système judiciaire de la région. En 2000, les bureaux des juges de la Cour de justice du Nunavut ont eux aussi commencé à engager des clercs du programme coopératif en droit de l'Université de Victoria. En 2002, Kate Blomfield, Oliver Brandes et Karrie Wolfe, étudiants en droit, ont été engagés pour œuvrer à divers titres pour les juges.

Le travail des étudiants du programme coopératif est très varié et beaucoup plus diversifié que le travail accompli lors de stages d'avocat traditionnels effectués après l'obtention du baccalauréat en droit. En plus de s'occuper de la recherche juridique pour les juges, les étudiants travaillent à plusieurs projets innovateurs qui font partie du système judiciaire en expansion du Nunavut.

En 2002, les étudiants ont participé à l'initiative du Comité consultatif du tribunal de la jeunesse et ont siégé à plusieurs comités, y compris le Comité sur la violence familiale et le Comité interorganismes, un groupe conçu pour promouvoir la communication et le partage d'idées parmi les divers fournisseurs de services d'Iqaluit. En outre, les étudiants ont aidé le juge Browne au niveau de la planification, de l'administration et de l'enseignement du cours de droit à l'école secondaire d'Inuksuk à Iqaluit. Ils ont aussi rédigé et sollicité plusieurs articles dans le cadre du Programme de vulgarisation juridique destiné au public, en plus d'effectuer des recherches préparatoires à la rédaction.

Par ailleurs, une ou deux fois par semestre, les étudiants ont eu l'occasion d'aider le greffier du tribunal.

- Shauna Labman

COMITÉ CONSULTATIF DU TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

En octobre 2001, la Cour de justice du Nunavut a entrepris le projet du Comité consultatif du tribunal de la jeunesse, une initiative qui donne aux élèves de 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} année à Iqaluit l'occasion de participer au système de justice pour les jeunes. L'initiative est fondée dans une large mesure sur un modèle similaire qui a été mis en œuvre avec succès à Hay River, Fort Smith et Inuvik.

Une fois par mois, un comité représentatif de six à douze élèves assiste à des affaires choisies du tribunal de la jeunesse ou au prononcé d'une peine applicable aux adultes. Le comité est choisi à partir d'un groupe d'élèves qui se portent volontaires pour participer à l'initiative. Des affaires convenables sont choisies en consultation avec la Couronne et l'avocat de la défense.

Après avoir entendu les représentations des avocats sur le prononcé de la sentence, le comité délibère en privé avant de présenter au juge ses propres recommandations en matière de peine. Le juge examine ensuite les recommandations au moment d'imposer la peine véritable. Les élèves adressent aussi la parole à l'accusé.

Le succès de l'initiative est attribuable à la collaboration de l'école secondaire d'Inuksuk, du personnel du palais de justice, du bureau du procureur de la Couronne, des avocats de la défense, des agents de programmes correctionnels communautaires et des membres du Comité sur la justice et les jeunes et, bien sûr, à la participation enthousiaste

des élèves mêmes. En outre, il faut souligner tout particulièrement le rôle central que joue Angela Ford, la coordonnatrice scolaire, dans la gestion du projet.

L'année 2003 marquera la troisième année réussie de l'initiative.

- Shauna Labman

ACTIVITÉS DE DIFFUSION AU SECONDAIRE

La Cour de justice du Nunavut a établi le contact initial avec les écoles secondaires du Nunavut à l'extérieur d'Iqaluit afin que des élèves puissent travailler auprès de la cour de circuit lorsque celle-ci se trouve dans leurs collectivités. On fournit à l'école des renseignements au sujet des visites de la Cour prévues en 2002; des élèves sont choisis pour travailler auprès de la Cour. La participation des élèves du secondaire au processus judiciaire a trois objets : fournir aux élèves une expérience favorable au tribunal, leur offrir du travail périodique et aider la Cour.

Les écoles ont identifié les élèves intéressés et doués et ont assuré la liaison entre elles et le système judiciaire. Sous la direction du greffier du tribunal, les élèves ont apporté une aide lors des visites de la Cour dans les collectivités en accomplissant diverses tâches, notamment en mettant en place des drapeaux et en distribuant et recueillant le matériel d'interprétation. Les élèves ont pu observer le fonctionnement de la Cour, tant en public qu'en coulisse.

- Marjorey Dwornick

CONCLUSION

Alors que 2002 tire à sa fin et que 2003 est à nos portes, nous nous réjouissons à l'idée d'une année où nous disposerons de trois juges et d'un juge de paix principal à temps plein. Le programme des juges de paix prendra son essor sous la direction de M^{me} Kublu, aidée de M. Sharkey. Nous sommes très heureux d'avoir parmi nous le juge Johnson; en tant que juge résident, il assurera une continuité et fera preuve de créativité dans les collectivités où il se déplacera sur une base régulière.

Dans l'année qui vient, nous avons l'intention de travailler avec les aînés et les élèves du secondaire. En outre, par suite de toutes les activités de diffusion de la Cour, nous espérons nous retrouver à court de travail. Cela ne se produira sans doute pas cette année. Toutefois, à n'en pas douter, il s'agit là de l'objectif que se fixent les juges de la Cour de justice du Nunavut.

Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 2003.

- Le juge B. Browne, juge principal